

Technicien(e) supérieur(e) du transport aérien et maritime de marchandises

RNCP23624 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	311n
Code(s) ROME	N1202, N1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	24/08/2020

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200025	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) technicien(ne) supérieur(e) du transport aérien et maritime de marchandises travaille dans un contexte international. Il (elle) organise et coordonne toutes les étapes d'une prestation de transport de marchandises conformément à la réglementation. Il (elle) respecte les procédures internes de l'entreprise et ses objectifs en termes de qualité de service et de satisfaction client.

Afin de concevoir une solution de transport correspondant à une demande client, il (elle) identifie les contraintes liées au transport et détermine le mode - aérien ou maritime - le plus adapté. Il (elle) étudie les solutions techniques et les possibilités d'organisation pour l'opération et formalise par écrit les options envisageables. Il (elle) les présente au client et lui apporte son conseil technique afin de déterminer ensemble le meilleur choix.

Le (la) technicien(ne) supérieur(e) du transport aérien et maritime de marchandises sélectionne les fournisseurs, calcule les coûts de revient de l'opération, s'assure de la faisabilité du transport auprès des intervenants et transmet au client une cotation détaillée comprenant l'ensemble des prestations.

Le (la) technicien(ne) supérieur(e) du transport aérien et maritime de marchandises adapte l'organisation du transport aux spécificités des modes aérien ou maritime et anticipe les problèmes pouvant survenir au cours d'une opération. Il (elle) réunit les documents nécessaires aux formalités de douane et s'assure que les procédures de sûreté du fret ont été respectées. Dans tous les cas, il (elle) transmet des consignes à l'ensemble des intervenants pour déclencher l'opération de transport. En cas d'imprévu, il conçoit une solution de substitution. Le (la) technicien(ne) supérieur(e) du transport aérien et maritime de marchandises utilise au quotidien des outils et logiciels liés aux procédures dématérialisées dans le domaine douanier et dans le domaine du contrôle des importations et des exportations.

Tout au long du transport, le (la) technicien(ne) supérieur(e) du transport aérien et maritime de marchandises veille

au bon déroulement de la prestation et à la satisfaction du client. Il (elle) renseigne les outils de suivi, analyse les données et identifie les dysfonctionnements. Il (elle) est force de proposition auprès de sa hiérarchie et peut suggérer des améliorations des procédures et des outils.

En cas de sinistre lors d'une opération de transport aérien ou maritime, il (elle) constitue le dossier litige et le transmet à l'assureur ou au service interne concerné pour permettre la résolution du litige et l'indemnisation du client.

Le (la) technicien(ne) supérieur(e) du transport aérien et maritime de marchandises s'appuie sur un réseau de bureaux de représentation de l'entreprise ou des agents, implantés dans les zones géographiques correspondant à ses activités. Il (elle) est en lien permanent avec les agents et les clients et contacte fréquemment les fournisseurs et d'autres intervenants tels que la douane, les entreprises de manutention, les compagnies aériennes et maritimes et les sous-traitants du transport routier.

Pour échanger par écrit et oralement avec ses interlocuteurs, il (elle) utilise l'anglais au niveau B2 (niveau avancé) du Cadre européen commun de référence pour les langues.

L'emploi s'exerce seul ou en équipe, au sein d'un service opérationnel aérien ou maritime, import ou export. Le (la) technicien(ne) supérieur(e) du transport aérien et maritime de marchandises travaille sous la responsabilité d'un hiérarchique qui peut être responsable des opérations ou responsable d'agence.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Construire, y compris en anglais, l'offre commerciale d'une prestation de transport « overseas »

Etudier une solution de transport et la proposer au donneur d'ordre.

Etablir une cotation tarifaire incluant les prestations annexes.

2. Organiser et suivre une opération de transit « overseas » à l'export ou à l'import en utilisant l'anglais

Mettre en œuvre l'opération de transit aérien.

Mettre en œuvre l'opération de transit maritime.

Coordonner et suivre les phases d'une opération de transit aérien ou maritime.

Etablir la marge commerciale et la facturation de l'opération.

3. Assurer le service client, y compris en anglais, dans le cadre des opérations de transport « overseas »

Contribuer à la satisfaction clients par le suivi de la qualité de service.

Initier le dossier litige.

Compétences transversales de l'emploi (le cas échéant)

Organiser son travail et définir ses priorités au sein d'un service opérationnel aérien ou maritime.

Intégrer l'évolution et l'importance de la réglementation dans la gestion des opérations aériennes ou maritimes.

Blocs de compétences

RNCP23624BC01 — Construire, y compris en anglais, l'offre commerciale d'une prestation de transport « overseas »

LISTE DE COMPÉTENCES

Etudier une solution de transport et la proposer au donneur d'ordre.

Etablir une cotation tarifaire incluant les prestations annexes.

RNCP23624BC02 — Organiser et suivre une opération de transit « overseas » à l'export ou à l'import en utilisant l'anglais

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre l'opération de transit aérien.

Mettre en œuvre l'opération de transit maritime.

Coordonner et suivre les phases d'une opération de transit aérien ou maritime.

Etablir la marge commerciale et la facturation de l'opération.

RNCP23624BC03 — Assurer le service client, y compris en anglais, dans le cadre des opérations de transport « overseas »

LISTE DE COMPÉTENCES

Contribuer à la satisfaction clients par le suivi de la qualité de service.

Initier le dossier litige.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- les entreprises de service du secteur transport et logistique transitaires ou commissionnaires avec des activités de transport de marchandise par voie aérienne et/ou maritime ;
- les entreprises industrielles et commerciales comportant des activités de transport de marchandises à l'international.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- agent d'exploitation de transit maritime ;
- agent d'exploitation de transit aérien ;
- agent de transit maritime ;
- agent de transit export ;
- agent de transit import ;
- technicien de transit ;
- technicien d'opérations multimodales de transport international de marchandises ;
- employé de transit qualifié ;
- taxateur/taxatrice ;
- coordinateur de transit import/export ;
- chef de groupe transit ;
- chef de service transit.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 313 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 982
Jugés difficiles à recruter	30 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports J5X40 — Agents d'exploitation du transport J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports J6X90 — Cadres des transports et du tourisme

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 24/08/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34882

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23624/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	9 595 €
Coût moyen par dossier	3 198 €
Durée moyenne	1218 h
Période	08/2020
France compétences	76 %
France Travail	16 %
Reste à charge titulaire	9 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.